

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LAVANCIA-EPERCY**

Séance du jeudi 18 décembre 2025

Date de convocation : 09/12/2025
Date d'affichage : 09/12/2025
Date de mise en ligne :
Nombre de Conseillers : en exercice : 14 présents : 9 votants : 11

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi dix-huit décembre à vingt heures zéro quatre minutes,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué en session ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. JAILLET Bernard, Maire.

Présents :

M.M. JAILLET Bernard – SERVIGNAT Odette - RODIA Christophe - HUGONNET Marc - MAITREPIERRE Sylvie - FREITAS Laure - PESENTI Jean-François - GRILLET Rodrigue - MULTRIER Pierre-Yves ;

Excusée :

MAZUIR Carole, excusée donne pouvoir à RODIA Christophe.
THIRIET Hubert, excusée donne pouvoir à GRILLET Rodrigue.
PERRODIN Emilie

Absente :

BOUVIER Alexis
FACHINETTI Aurélia

Secrétaire de séance : PESENTI Jean-François

Objet de la délibération : Convention entre le SICTOM du Haut -Jura, Terre d’Emeraude Communauté et la commune de Lavancia pour la mise en place de conteneurs semi-enterrés et l’entretien et la collecte de ces conteneurs

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n° 2024-03-21/07 Installation de 5 conteneurs semi-enterrés

Vu la modification de l’article 5 de la convention « répartition du nombre de cuves de la rue de Dortan »

Il est proposé au conseil municipal de valider la nouvelle convention.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l’unanimité **VALIDE** la nouvelle convention.

Délibéré et adopté en séance lesdits jours, mois et an.

Pour extrait conforme
Le Maire, Bernard JAILLET